

*Le droit de vote, ce n'est pas l'expression d'une humeur,  
c'est une décision à l'égard de son pays, à l'égard de ses enfants.*  
Jacques Chirac (1932-2019) - Président de la République de 1995 à 2007

## Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

Avec la dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin 2024 par M. le Président de la République, les électeurs sont rappelés aux urnes pour décider de la nouvelle composition de l'Assemblée nationale.

Venant de tous les territoires, les Députés auront pour tâche de débattre les projets de lois proposés par le futur Gouvernement ou par eux-mêmes.

Les Députés sont pour la plupart des élus de terrain, qui apportent au niveau national leur connaissance du quotidien et des particularités locales. Tenant compte des situations différentes selon les parties du pays, ils valident collectivement les orientations de la France dans tous les domaines.

Au long de leur mandature, ils devront travailler les dossiers, évaluer, argumenter, puis se prononcer individuellement sur chaque sujet.

De la qualité de leurs débats, de leur capacité à élaborer des propositions partagées, dépendra l'avenir de notre société dans tous les domaines : droits individuels, accompagnement social, emploi, économie, protection de l'environnement, défense, sécurité intérieure, santé, sports, sciences et technologies, développement culturel et associatif, rayonnement international...

Dans la construction collective de notre avenir commun, ils devront porter la parole de leurs électeurs et exprimer la réalité de leur territoire.

En les élisant, nous témoignerons de notre désir d'être ensemble, de notre mode de vie dans un cadre naturel agréable, dans une communauté paisible où il est possible d'aller vers les autres avec bienveillance et confiance. Pour promouvoir cela, chaque vote soulainois compte. Alors, votons !

Le Maire, Robert BIAGI,  
avec l'ensemble des conseillers municipaux

## Elections Législatives

Les élections législatives seront organisées le 30 juin 2024 (1<sup>er</sup> tour) et le 7 juillet 2024 (2<sup>ème</sup> tour) pour élire 577 députés au total.

Dans notre circonscription, la Députée sortante est Stella DUPONT.

Les candidats sont Benoît TRIOT (Les Républicains), Bertrand SALQUAIN (Divers centre), Léo METAYER (Divers Gauche), Thomas BRISSOT (Rassemblement National), Stella DUPONT (Renaissance), Philippe LEBRUN (Lutte ouvrière).

## Qui pourra voter ?

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune arrêtées au 9 juin 2024 à minuit pourront voter.

Les personnes inscrites à compter du 10 juin 2024 ne pourront pas voter pour ces élections (hormis certaines situations spécifiques prévues par l'article L30 du Code électoral : jeunes de 18 ans sans recensement citoyen, militaires démobilisés et cas de mutations professionnelles, personnes recouvrant le droit de vote...).

En cas de doute, il est possible de connaître sa situation électorale via service-public.fr ou en Mairie.



**Le bureau de vote pour les Elections législatives  
du 30 juin et du 7 juillet 2024  
sera ouvert de 8h à 18h à la Mairie  
(et non pas à la salle Cortequise)**

## Elections européennes

A Soulaines-sur-Aubance, le scrutin des Elections européennes du 6 juin 2024 (1110 inscrits, 668 votants, 28 blancs ou nuls, 640 exprimés) a donné le résultat suivant (désignations par les têtes de listes nationales) :

23,4% J.BARDELLA - 20,3% R.GLUCKSMANN - 19,1% V.HAYER - 8,9% M.TOUSSAINT - 5,2% M.AUBRY - 5,0% F.X.BELLAMY - 3,8% M.MARÉCHAL - 3,6% J.LASSALLE - 2,3% L.DEFFONTAINES - 2,3% H.THOUY - 2,0% J.M.GOVERNATORI - 1,6% F.ASSELINEAU - 0,9% F.PHILIPPOT - 0,6% N. ARTHAUD

Les autres candidats ont recueilli moins de 0,5% des voix.

## Jeunesse

Soulainoises et Soulainois se sont retrouvés le samedi 25 mai pour une journée haute en couleurs !

L'association de jeunes *Les Voyagejeunes*, créée il y a quelques mois, a décidé d'organiser, avec l'aide de leur animateur, une course colorée (*Color Run*) pour financer leur voyage d'été. Depuis trois mois, les 16 ados âgés de 10 à 12 ans se sont mis au défi d'organiser un événement qui rassemblerait petits et grands. Ils ont fait les plans des lieux, le déroulé de la journée, le balisage des parcours...



Le jour venu, les jeunes se sont réunis à 8 h pour les derniers préparatifs afin d'accueillir les 80 coureurs et leurs familles sur 3 parcours (1.5 km ; 2.5 km ; 5.5 km) ainsi que pour tenir les différents stands présents sur place.

Avec un temps au beau fixe, la journée a été réussie tant pour l'organisation que pour les recettes collectées. Sourires et ambiance festive ont régné dans la cour de l'école. A l'année prochaine pour la prochaine *Color Run* !

## Classe de mer

Du lundi 3 au vendredi 7 juin, les 22 élèves de CM1 et CM2 de l'Ecole Condorcet ont pris le large pour découvrir la Cote de Jade, en Loire-Atlantique.

Après 2 h de train, la classe a pris ses quartiers sur la pointe Saint-Gildas, à Préfailles. Le temps ensoleillé était idéal toute la semaine pour s'initier au char à voile, parcourir les plages et découvrir, bottes au pied, la faune et la flore de l'estran.

La vie collective pendant ces cinq jours laissera au moins autant de souvenirs aux élèves de ce temps fort de leur scolarité.



Je tiens à remercier particulièrement l'APE et la municipalité qui ont contribué au financement de ce séjour.

Baptiste Prono - Directeur

## Conseil municipal

Il n'y a pas eu de Conseil municipal en mai,  
et il y en a eu deux en juin  
en lien avec les dossiers en cours.

Séances publiques débutant à 20h  
Compte-rendu sur le site internet communal



## Conseil municipal du 13 juin 2024

Organisation financière avec décision d'emprunt de 300 000 € pour la part autofinancée des projets Tilleul, Maison d'Assistants Maternelles et Gîte communal, et possibilité de ligne de trésorerie pour temporiser avant l'arrivée des subventions obtenues.

Pérennisation d'un poste d'animateur et actualisation des règlements du Service Enfance.

Ajustement du contrat de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études) de la Maison d'Assistants Maternelles.

Achat d'un terrain dans le prolongement du cimetière (réserve foncière pour extension éventuelle).

## Conseil municipal du 19 juin 2024

Autorisation de signature des marchés de travaux pour la Maison d'Assistants Maternelles (après appel d'offres pour un montant total de 283 113,39 €HT hors études ; pour rappel, le financement CAF est de 358 000 €).

Actualisation des tarifs du service Enfance.

## Des pompiers à l'école !

Dans le cadre de l'éducation à la santé et à la sécurité, une semaine consacrée à la prévention des risques domestiques et aux premiers secours a été organisée à l'école Condorcet.

Un partenariat a été établi avec les pompiers volontaires du Centre de secours de Soulaines-sur-Aubance.

Ceux-ci se sont déplacés dans chaque classe pour expliquer aux enfants les conduites à tenir en cas d'accident domestique. Ils ont aussi initié les élèves, en fonction de leur âge, aux gestes de premiers secours.



Enfin, ils ont présenté leurs véhicules, leurs tenues et matériels d'intervention à une assistance attentive.

En parallèle, des affiches grand format ont été exposées dans les couloirs de l'école : elles présentaient les situations pouvant comporter un risque dans le quotidien des élèves à domicile. Elles ont servi de support pour ce travail.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les pompiers pour leur investissement toute la semaine.



## Bal Folk

Le 25 mai, le Bal folk organisé par l'ACIC à la Grange aux Dîmes a rencontré un beau succès !



Sous la belle charpente pleine de charme, les danseurs ont virevolté joyeusement au rythme des musiques traditionnelles magistralement interprétées.

## Fête locale d'été

Le samedi 15 juin, le Comité des Fêtes a proposé une nouvelle édition de *La Soulainoise*.

Dès l'après-midi, les concours de belote et de pétanque ont donné le ton, mais c'est en soirée que la fête a pris tout son sens.

L'ambiance joyeuse imprimée par la *Fanfare de l'Aubance* a lancé la soirée, tandis que les convives appréciaient les produits de la buvette et le repas snack proposé par les organisateurs, à l'abri des intempéries dans la halle de sports réaménagée à cette occasion. L'animation musicale de type disco-mobile a accompagné les fêtards jusqu'en fin de soirée.

Cette belle réussite invite tous les Soulainois à rejoindre l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes, pour faire vivre ces bons moments attendus de tous !



## Soulaines fait sa rentrée !

Le nouvel évènement festif annuel soulainois, marquant la fin des congés estivaux et la rentrée des petits et des grands, est positionné le premier weekend de septembre.

Venez pour un **repas partagé et musical** sur la place de l'église, organisé par la municipalité avec le soutien de la Société L'Union, le soir du samedi 31 août !

Le lendemain sera consacré au **vide-grenier** annuel du Comité des Fêtes, dans les espaces verdoyants du Grand Soulé, dans le bourg, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre de 9h à 17h (inscriptions dès cet été grâce à une urne en Mairie).

## Concert et récit

A l'issue d'une semaine de résidence d'artiste à la Grange aux Dîmes, lieu de création, Aurélie DEBAUGE proposera son nouveau spectacle aux Soulainois.



Pour (re)découvrir Joan BAEZ, militante pacifiste et inoubliable musicienne folk des *sixties*, dans un concert-portrait qui fera alterner chansons et anecdotes sur sa vie.

Entrée libre—Tous publics

## L'Esperluette

Rémi, Baptiste, Christian, Martin et Geneviève ont ouvert leurs portes le 2 juin au 5 rue de l'Aubance pour le lancement de leur association *Sous les noix* proposant de la restauration et des animations.



A cette occasion, de nombreux visiteurs ont adhéré à l'association, dégusté les produits locaux, apprécié l'ambiance conviviale et familiale et assisté à la représentation de Ben ARMESSEN qui a fait l'unanimité avec sa bonne humeur et son talent pour embarquer le public ! Un bon moment partagé, toutes générations confondues !



L'Esperluette est ouverte tous les dimanches de 10h à 18h avec des thématiques différentes : tantôt des animations, tantôt des activités de détente.

N'hésitez pas vous y rendre pour découvrir les animations proposées et à consulter le [website esperluettecafe.fr](http://website.esperluettecafe.fr) !

## Soirée débat : Les écrans

Dans le cadre de la *Semaine sans écrans*, la Lanterne citoyenne a reçu Enora DE GOUELLO, psychologue, membre du Collectif Surexposition Écrans ([surexpositionecrans.fr](http://surexpositionecrans.fr)) et chercheuse sur l'usage des écrans dans le développement de l'enfant, qui a expliqué l'importance de l'exposition aux écrans dans les premières années de la vie de l'enfant.

Pour se développer, l'enfant a besoin d'être en interaction, c'est la relation d'attachement. Il a besoin d'explorer l'environnement qui l'entoure, faire ses expériences et développer ses compétences, c'est la notion d'attention.

### Quelques conseils :

- Pas de téléphone la nuit car cela trouble le sommeil
- Réguler le temps d'écran et les images que l'on regarde

### Règles des 4 pas :

- Pas d'écran le matin quand l'enfant se lève
- Pas d'écran pendant les repas
- Pas d'écran 1 heure avant de se coucher
- Pas d'écran dans la chambre de l'enfant

### Quelques recommandations selon les âges :

- Pas de TV en fonds sonore car cela happe l'attention de l'enfant et cela diminue l'interaction
- Pas d'écran avant 3 ans
- De 3 à 6 ans, c'est le développement du langage : pas d'écran pendant les jours d'école et 30 minutes max
- De 6 ans jusqu'à 10 ans : pas de téléphone si possible qui leur appartienne et 45 minutes à 1 heure
- Ados jusqu'à 15 ans : pas tous les jours et pas plus d'1 heure, pas la nuit. Mettre un contrôle parental "Family Link".

## Qui Que Quoi ... Soulainois ?

Bien qu'ayant tiré ma révérence depuis des années, un soir d'orage et de fureur, mon souvenir reste vivace au cœur de ceux qui, enfants, ont connu ma protection.



On ne saurait me remplacer vraiment, car ni le temps ni la terre ne sauraient y faire... Alors mon souvenir vivra dans les âmes assemblées sous l'art du serrurier.

Qui suis-je ? Réponse au prochain numéro...

## Jeux olympiques

Pour permettre au plus grand nombre d'assister aux épreuves olympiques et paralympiques, une billetterie spécialement dédiée aux groupes (associations, clubs sportifs, groupes scolaires et de loisirs, entreprises) est ouverte avec des places réservées.

Les structures intéressées peuvent contacter les équipes de Paris 2024 en charge de la billetterie Groupes à l'adresse courriel billetterie-groupes@paris2024.org



**Logis de la Constantinière** **2024**

À Soulainnes-sur-Aubance, Monument privé.

Le **LOGIS DE LA CONSTANTINIÈRE** ouvre ses portes au public :

- du **LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET** au **VENDREDI 19 JUILLET**  
- du **LUNDI 2 SEPT.** au **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

de 9h à 11h30 & de 14h30 à 18h  
**Entrée : 5 €**  
(gratuit -16 ans)

Journées Européennes du Patrimoine  
les 21 & 22 septembre 2024

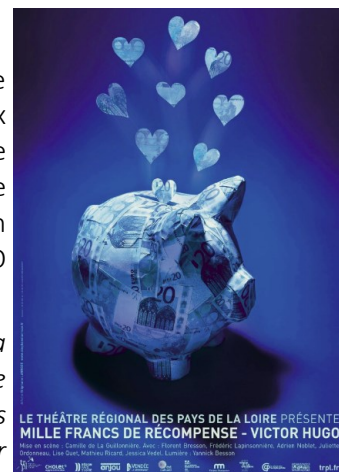
SUIVEZ-NOUS

## Théâtre

Le 12 juillet à 20h30 sur le parvis de la Grange aux Dîmes, la troupe du Théâtre Régional des Pays de la Loire présentera son interprétation de la pièce de Victor HUGO *Mille francs de récompense*.

*L'innocente Cyprienne et sa mère Etienne* sont sans le sou. *L'homme d'affaires Rousseline* menace de saisir leurs biens pour rembourser une dette injustifiée. Mais attiré par Cyprienne, il propose un échange : la dette contre la fille, elle-même déjà follement amoureuse du jeune Edgar Marc, modeste employé de banque.

Tarifs : 4, 8 ou 12 € au libre choix du spectateur.



## Agenda 2024

Dates	Événements
Le dimanche cet été	Café associatif <i>L'Esperluette</i> 5 rue de l'Aubance - 10h-17h
29 juin	Fête de l'Ecole Cour de l'Ecole communale - De 14h à 17h30
29 juin	Installation d'un composteur collectif Près de la Mairie - 10h-12h
30 juin / 7 juillet	Elections législatives - Mairie - 8h-18h
30 juin	Spectacle <i>La flûte en mouvement</i> Le Quartet - Grange aux Dîmes - 16h30
Du 1er au 19 juillet	Portes ouvertes La Constantinière - 9h-11h30 et 14h30-18h
11 juillet (jeudi)	Concert et récit Joan BAEZ par A. DEBAUGE Grange aux Dîmes - Gratuit - 20h
12 juillet (vendredi)	Théâtre <i>Mille francs de récompense</i> (pièce de Victor HUGO) - TRPL - Prix libre Parvis de la Grange aux Dîmes - 20h30
31 août 1er septembre	<i>Soulaines fait sa rentrée !</i> Animations et repas partagé le samedi Vide-grenier le dimanche de 9h-17h

## Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).

02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com

Accueil périscolaire et Centre de loisirs : 02.41.57.63.98 - 06.08.01.61.62 - aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr

Ecole (direction) : 02.41.45.72.08

Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr

Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr

Transport solidaire : 02.41.45.30.21

Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37

Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*) - Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)

Pour proposer des articles, brèves, informations : communication@soulaines-sur-aubance.fr

Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91

Réservation de salles : accueil@soulaines-sur-aubance.fr

Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72

Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93

Urgences : Général

Femmes

Enfance



La qualité de l'environnement à Soulaines-sur-Aubance est reconnue et appréciée par tous. C'est une chance mais aussi un bien commun fragile, à découvrir, protéger et entretenir. Les petits gestes positifs, mais aussi la sensibilisation de tous sont nécessaires pour la préserver.

### Atlas de la Biodiversité Communale



Lancé en 2022, l'Atlas de la Biodiversité Communale est un projet participatif d'inventaire et de cartographie, pour mieux connaître la diversité de la faune et de la flore locales, et mettre en valeur les espèces remarquables.

Le bulletin d'observations ci-joint permet de partager les découvertes de chacune et de chacun, quelque soit son niveau de connaissance sur la nature. Au jardin ou au champ, dans votre grange ou lors d'une promenade, vos données sont précieuses pour partager la connaissance des espèces locales. Participez au rayonnement du projet et de la commune !

Les bulletins d'observation peuvent aussi être téléchargés sur le website communal ou retirés en Mairie.

Pour toutes questions, contactez Nolwenn, notre Chargée de mission, en Mairie ou [m-biodiv@soulaines-sur-aubance.fr](mailto:m-biodiv@soulaines-sur-aubance.fr).



### Compostage collectif des biodéchets

Les biodéchets regroupent les restes de cuisine et de table, les déchets verts du jardin et les autres déchets facilement fermentescibles tels que les papiers absorbants.

Afin de réduire la collecte et le transport en camion-benne, coûteux et polluant, les communes d'Angers Loire Métropole ont opté pour la solution du compostage, qui permet aussi de valoriser le potentiel fertilisant de ces matières.

En milieu pavillonnaire et rural, le compostage doit être réalisé à domicile ; des composteurs de jardin sont fournis gratuitement aux particuliers. En habitat regroupé ou pour la restauration collective, des composteurs collectifs sont mis en place.

Un premier **composteur collectif** sera installé près de la Mairie le samedi 29 juin à 10h, avec **démonstration** de son fonctionnement. Un second sera installé après l'été près du potager associatif et de l'école.

On recherche des référents pour suivre leur fonctionnement ! Merci de contacter la Mairie.

### Incivilités et bonne gestion des déchets

Des comportements inadmissibles sont constatés, avec des déchets abandonnés dans la nature ou en bord de route, ou déposés au sol à côté des conteneurs de tri sélectif près du cimetière ou à la Marzelle. Tout abandon de déchets hors des réceptacles prévus à cet effet constitue une pollution de l'environnement, passible d'une amende pouvant atteindre 450 € et de la facturation de frais d'enlèvement de 120 €.

Rappelons ci-dessous les bonnes pratiques.

Les conteneurs publics pour l'apport volontaire situés au cimetière et à la Marzelle reçoivent les emballages et couvercles en matériaux recyclables (cartonnettes, plastique, métal) et le papier non souillé (journaux, prospectus). Si un emballage comporte plusieurs matériaux, il est idéal de les détacher les uns des autres avant de les mettre au conteneur.

Le verre dispose de conteneurs spécifiques facilement reconnaissables.

Les vêtements en bon état, mis en sacs fermés, sont récupérés en conteneur Apivet.



Les résidus organiques (restes de cuisine et de table) doivent être compostés à domicile. Les tontes de pelouse et les feuilles peuvent être compostées chez soi ou laissées au sol derrière la tondeuse plutôt que de les ramasser, ou utilisées comme paillage en pied de haie ou apportées en déchèterie ; il est interdit de les jeter par-dessus la clôture vers l'espace public !

Finalement, seuls les petits déchets non compostables et non recyclables vont au sac noir puis au bac roulant à couvercle vert collecté en porte-à-porte.

Les déchets toxiques (produits et emballages souillés) et les objets encombrants doivent être apportés directement en déchèterie.





Les travaux d'investissement, portés par la commune ou par Angers Loire Métropole, enrichissent le patrimoine communal. Ils apporteront des services nouveaux aux habitants et stimuleront le développement des activités économiques privées.



## Réseaux enterrés

Des travaux importants sur les réseaux enterrés dans le bourg ont débuté fin février et se sont terminés le 21 juin.

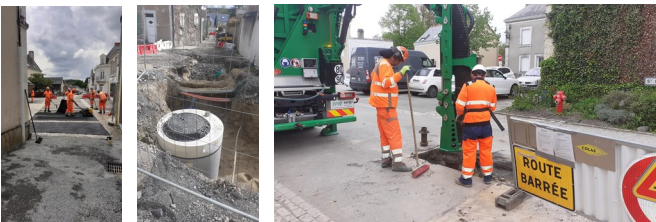
L'objectif principal était de séparer les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, afin de mieux restituer les eaux de pluie à la Nature et afin de soulager la station d'épuration qui sera modernisée et réduite en surface.

La participation des élus a permis des améliorations, comme la mise en conformité du raccordement de plusieurs bâtiments (église, bibliothèque, Espace Tilleul, futur Gîte communal, jeu de boule de fort, habitations privées) et l'anticipation de branchements futurs.

Les travaux se sont étendus dans la rue de l'Aubance, la rue Saint Pierre et le haut du Passage du Lavoir, derrière l'Eglise et tout au long de la rue de l'Union. Sur la place de l'Eglise, les réseaux hétéroclites ont été mis en ordre.



Les moyens techniques importants ont permis un travail dans les délais malgré l'augmentation conséquente des prestations, souvent au plus près des bâtiments et en réduisant finalement l'emprise au sol et l'interruption de la circulation par rapport à un chantier traditionnel.



Ceci complète les travaux importants réalisés avant 2020 dans le centre-bourg. Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont désormais entièrement séparés comme le veut la réglementation.

Le financement est porté par le budget Eau d'Angers Loire Métropole, il ne pèse pas sur le budget communal.



## Maison d'Assistantes Maternelles

Le permis de construire est acquis et les entreprises qui vont réaliser les travaux de septembre 2024 à janvier 2025 ont été sélectionnées par appel d'offres.

Cette belle demeure, nichée au cœur d'un jardin arboré entre l'école et le centre bourg, va ainsi entamer une nouvelle vie, animée par trois assistantes maternelles et une douzaine d'enfants. Elle dynamisera le centre bourg et encouragera la scolarisation des enfants à Soulaines.



Les travaux consisteront en une rénovation intérieure du bâtiment, avec isolation biosourcée et régulation thermique par pompe à chaleur réversible. Une aire de jeux extérieure arborée sera réservée aux bambins.

Les espaces disponibles sous les toits seront aménagés en salles de réunion, pour des usages distincts de la MAM.

L'opération inclut l'achat et la transformation du bâtiment, grâce à des financements de la CAF (subvention et prêts à 0%) au titre du soutien à la Petite Enfance, et à des subventions de l'Ademe et du SIEML au titre de la performance énergétique. Les locaux seront loués à une MAM associative. Une partie des terrains restera disponible pour d'autres usages.

## Gîte communal

Le projet de transformation de la maison située sur la place de l'église, pour en faire un Gîte communal, avance bien. Divers aspects techniques et de sécurité ont conduit à fixer la capacité d'accueil à quinze couchages. Les personnes à mobilité réduite pourront être accueillies. Les derniers éclaircissements techniques ont été fournis, pour une délivrance très prochaine du permis de construire.

L'appel d'offres pour les travaux sera lancé après l'été, pour exécution en 2025.

